

I I.
Mémoire
du Ministre
d'Angle-
terre.

Roi son Maître de communiquer à V. H. P. la copie ci-jointe du Traité défensif d'amitié & de garantie conclu à Westminster le 18. du mois de Novembre dernier avec S. M. le Roi de Prusse, en y joignant pour la plus ample information de V. H. P. les copies des Traités dont il est fait mention.

V. H. P. verront, par cette communication, qu'un des premiers soins des Hauts-Contractans a été de donner une preuve de leur attention particulière, & de leur amitié constante pour votre République, en convenant, par un article exprès du Traité, d'inviter V. H. P. à vouloir y accéder. Tel est ce devoir dont j'ai l'honneur de m'acquitter envers elles présentement au nom du Roi, comme le Ministre de S. M. Prussienne a ordre de le faire au nom du Roi son Maître.

Leurs Majestés ne doutent point que des motifs aussi loizables & un but aussi salutaire que le sont ceux du présent Traité, ne déterminent V. H. P. à y donner, sans perte de tems, le poids de leur concurrence; non seulement pour veiller ensemble à la conservation de la sûreté publique & de la Religion Protestante, mais aussi afin de pourvoir efficacement, dans ce tems de troubles & dans la suite, à la défense mutuelle des Parties Contractantes, conformément aux anciens liens d'amitié & aux intérêts naturels & invariables des trois Puissances; intérêts qui n'ont jamais demandé une union plus sincère ni plus intime entre-elles, que dans la conjoncture épineuse où se trouve aujourd'hui toute l'Europe. A La Haye le 19. Janvier 1743.

Voici le mémoire que le Comte de Podewils, Ministre du Roi de Prusse, a présenté à la même occasion.

HAUTS